



CR Comité Technique DIRIC 12 juin 2014

Sommaire :

| | |
|---|----------|
| <u>Le suivi des effectifs, et les fonctionnements des centres météo sont abordés.....</u> | <u>1</u> |
| <u>Un point est fait sur le complément fonctionnel indemnitaire des administratifs de catégories B et C et les avancées côté DIRIC.....</u> | <u>3</u> |
| <u>Plan de formation 2014.....</u> | <u>3</u> |
| <u>Un échange a lieu sur les chantiers stratégiques.....</u> | <u>3</u> |
| <u>Les JRTT fixes 2014/2015 sont annoncés : 26 décembre, 15 mai, 13 juillet.....</u> | <u>3</u> |

Le suivi des effectifs, et les fonctionnements des centres météo sont abordés.

C'est en région Centre que les soucis sont les plus critiques, notamment en raison des fermetures planifiées par la direction générale.

- Orléans / Blois / Bourges :

Après la fermeture du CDM41 le 1er Mai dernier, deux agents ont pu rester à Blois dans une position de travail en réseau jusqu'à leur départ en retraite prévu pour juillet 2015, assurant depuis le CEREMA (entité du ministère) des vacances pour le CDM45 (Orléans). Cette nouvelle manière de travailler a été intégrée dans l'expérimentation nationale portant sur le télétravail.

Les difficultés rencontrées sont pour l'essentiel liées au maintien en condition opérationnelle des télécommunications. Nous demandons si la direction DIRIC a « mis le paquet » sur ce point. En effet, *«la France entière nous regarde»* sur cette expérimentation. La direction répond que l'on essuie les plâtres, et que dans le bilan, il sera tenu compte du choix qui a été porté sur un niveau de service économique en terme de télécommunications (donc un niveau non optimal). Pour l'heure, concernant cette expérimentation, les résultats obtenus sont satisfaisants.

Un nouveau document d'organisation est en cours de rédaction pour le CDM45. La CFDT demande si un soutien de la part du centre de Bourges (qui reprendra les activités du centre) peut être attendu. Cela permettrait d'avoir des activités au-delà de la seule production et d'assurer un meilleur niveau de service, notamment vers les médias et institutionnels.

Notre question amène donc à évoquer le fonctionnement du centre de Bourges. Les effectifs y sont restreints et vont le rester jusqu'à l'arrivée d'un agent de Nevers en 2015.

La direction reconnaît s'être focalisée sur l'expérimentation blésienne et qu'il faudra regarder le cas de Bourges. Afin d'organiser les choses, le Groupe de Travail («GT Centre») se réunit souvent.

- Châteauroux

Représentants des personnels et direction savent que des vacances régulières sont souhaitées par les agents, sans interruption du service rendu. La direction assure qu'à l'instar de ce qui a été fait pour Orléans, il y aura un maintien des vacances au maximum. L'année qui vient risque toutefois d'être difficile. Brigadistes, VMR seront sollicités (notamment un VMR de Limoges).

Selon la direction, le développement de l'aéroport est plutôt incertain.

- Tours

Depuis le 1er Mai 2014 (la fête du travail), le CMT de Tours exerce la responsabilité des missions de Météo-France sur 3 départements, avec 1 seul poste. La question des nuits se pose car la direction de la DIRIC indique que le centre devrait fonctionner en service semi permanent (SP) à terme (2016). Nous soulignons qu'au précédent CTSS, l'année 2017 était évoquée.

L'arrêt de l'observation humaine sera quasi concomitante au passage en SP (soit 2016); la reprise des tâches aéronautiques reviendra à Orly.

DIRIC/D indique qu'il n'y a en métropole que quatre centres ouverts de nuit (hors aéro). Nous arguons que la question d'un maillage non nul, éventuellement embryonnaire mais non nul tout de même, et l'importance de la transition matinale des charges de travail devraient être des éléments à prendre en compte avant de décider unilatéralement de la fermeture les nuits. Dans le cadre d'une organisation du travail en réseau, la question d'obtenir une "taille critique" (une concentration des ressources humaines dans quelques centres) nous paraît secondaire. Nous demandons s'il y aura un groupe de travail DIRIC sur le sujet. La réponse est négative ; il existe toutefois un groupe de réflexion DSR / D2C / DP sur les évolutions des prestations commerciales.

La CGT souligne que des bilans sont montés à Tours, ce à quoi il est répondu que les récentes mutations n'ont pas encore produit leurs effets.

- Trappes

Dans un courrier adressé aux personnels de Trappes, le p-dg a confirmé que le centre de Trappes ne fait pas partie des centres appelés à fermer, mais que ses activités seraient à terme équivalentes à un centre météorologique généraliste en horaire semi-permanent. L'évolution se fait au fur et à mesure des départs (retraites, demandes de mutation).

La fonction aéronautique assurée pour Toussus-le-Noble a dû être transférée vers le centre de rattachement aéronautique d'Orly deux ans avant la date prévue. Cette fermeture prématurée va résorber les bilans des agents.

La direction indique que les conditions de travail s'améliorent après une crise très aigüe pour les parties encadrement comme exploitants.

La CFDT souligne que des prochains départs entraînent la nécessité d'ouvrir des postes (chef de centre, agent en exploitation) au moins jusqu'à l'automatisation du radiosondage. Il est répondu que l'effectif du CM78 ne sera pas maintenu en exploitation car cette automatisation est proche (des accords avec la Ville de Trappes restent à conclure mais Météo-France est techniquement prêt à avancer sur ce dossier) : le prochain départ ne sera pas remplacé.

La direction reconnaît qu'un nouveau départ rendra la situation délicate, notamment pour assurer les nuits, mais un seul poste sera demandé à l'ouverture à l'automne, celui du poste de chef de centre.

La problématique du gardiennage est renvoyée vers le CHSCT de site (qui se réunit le 26 juin).

- Unité Medias

Le pilotage de la politique vers les médias assuré au travers du «CESAME» redevient plus fin avec une implication plus forte de D2C, DIRCOM et DIRIC : les réunions sont plus fréquentes. Un agent de Médias participant à la rédaction de dossiers pour la DIRCOM, un changement d'organisation est probable. La prestation pour RTBF qui était transitoire, est devenue quasi pérenne.

Un questionnaire a été distribué aux agents en place pour connaître leurs intention ; la direction insiste sur la continuité de service à assurer.

L'avenir de la vidéo est à rapprocher du pilotage de l'internet à Météo-France. Nous insistons sur les responsabilités particulières qui pèsent sur les TSM assurant cette production atypique, notamment concernant les aspects "représentation" qui les contraignent à certaines sujétions.

Le besoin en développeur informatique est aussi souligné : la DIRIC demandera à la DRH de réouvrir le poste. Il n'y a pas eu de candidature de contractuel, il n'y aura vraisemblablement pas de sortie d'école et un pis-aller sera la contribution de la DIRN...

Des points plus rapides sont faits sur les autres services :

- TTI

L'évolution de l'encadrement de l'unité, de 3 ITM à 1 ITM + 1 TSM est en place. Les engagements pris envers le TSM seront tenus.

Le besoin en développeur à TTI ne cadre pas avec les effectifs théoriques des unités TTI en DIR ; la question est à instruire. La CFDT insiste sur le caractère stratégique de ce poste pour faire face aux besoins lors d'événements (type assistance) très spécifiques. Si la direction reconnaît que la réflexion doit se poursuivre, elle n'est pas en revanche vraiment pas certaine de demander l'ouverture de ce poste.

- MPF

La préférence va à l'ouverture d'un poste à MPF. Voir deux si celui mentionné supra était déporté vers MPF : la question se pose.

- CM95 - Roissy

La direction reconnaît "qu'on est limité" mais rappelle que "la cible est 14 agents. Il faut être vigilant et regarder les bilans" sous l'angle de la tendance lourde.

- MIR95

Le poste "TSI" ne sera pas pourvu en "sorties d'école". La direction est consciente de la nécessité d'être à 4 agents pour que le service puisse fonctionner. La CFDT, peut-être à rebours de positionnements dogmatiques d'autres organisations syndicales, évoque la possibilité de recours à des contractuels. Le besoin est urgent, selon nous.

- Prévi

1 départ, pas d'arrivée. Le poste devrait être ouvert à la prochaine CAP.

Un point est fait sur le complément fonctionnel indemnitaire des administratifs de catégories B et C et les avancées côté DIRIC.

Les agents ont reçu des explications sur la prime auquel leur poste ouvre droit. L'effort de transparence a donc été mené.

Par ailleurs, certains postes vont être revalorisés. cf. [notre article sur le sujet](#).

A la DIRIC, 2 postes vont bénéficier de cette revalorisation.

Plan de formation 2014

Il comporte la liste des formations proposées.

226 demandes sont repertoriées (63 rien que pour Synopsis). Il est rappelé que ces besoins font suite aux entretiens annuels entre les agents et leurs supérieurs hiérarchiques. Il convient que tous (responsables hiérarchiques et agents) aient une bonne connaissance des formations prioritaires listées dans le plan de formation national.

Un échange a lieu sur les chantiers stratégiques.

La direction souligne que "la volonté est que ça bouge". Les organisations syndicales l'ont bien compris et craignent que l'on confonde vitesse et précipitation. Comment la concertation avec les personnels va avoir lieu ?

Les JRTT fixes 2014/2015 sont annoncés : 26 décembre, 15 mai, 13 juillet

Après discussion au CTSS DG, le 26 décembre est préféré au 2 janvier (pour privilégier les fêtes "familiales" autour de Noël).

Prochain CT DIRIC le 2 octobre (date de repli le 16 octobre)